La liste des secteurs prioritaires

- Les activités de première transformation des produits de l'agriculture et de la pêche
 - Industries de nanotechnologie
 - Industries de biotechnologie
 - Textile et habillement
 - Industries électroniques
 - Plastique technique et produits composés
- Industries automobiles, aéronautiques, maritimes et ferroviaire, et composantes
 - Industries pharmaceutiques et dispositifs médicaux
 - Les centres de recherche et développement et de recherche clinique
 - Industrie des équipements industriels
 - Industries militaires
 - Industries culturelles et créatives
- La collecte, la valorisation, la transformation et le traitement des déchets solides et liquides
- Les projets de protection et de valorisation des filières naturelles, de biodiversité et de lutte contre la désertification
 - La production des énergies renouvelables
 - Les technologies de communication et de l'information (TIC)
 - Les services logistiques prestés dans les zones logistiques
 - Les centres sportifs et de loisirs